

Vos garanties 2025	BASE	CONFORT	CONFORT +
<b>H HOSPITALISATION</b>			
<b>Honoraires, actes et soins</b>			
Médecins signataires DPTM	135 % BR	170 % BR	500 % BR
Médecins non signataires DPTM	115 % BR	150 % BR	200 % BR
Participation du patient <sup>(1)</sup>	Frais réels	Frais Réels	Frais réels
<b>Séjours</b>			
Frais de séjour <sup>(2)</sup>	145 % BR	170 % BR	500 % BR
Forfait journalier hospitalier	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Forfait patient urgences	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Chambre particulière avec ou sans nuitée (= ambulatoire) en Médecine, Chirurgie, Psychiatrie, Soins de suite et de réadaptation (Convalescence, Rééducation,...) <sup>(3)</sup>	15 €/jour	45 €/jour	70 €/jour
Frais d'accompagnement <sup>(4)</sup>	15 €/jour	25 €/jour	35 €/jour
<b>U SOINS COURANTS</b>			
<b>Honoraires médicaux</b>			
<b>Consultations, visites des médecins généralistes et spécialistes</b>			
Médecins signataires DPTM	120 % BR	170 % BR	250 % BR
Médecins non signataires DPTM	100 % BR	130 % BR	200 % BR
Sages-femmes	120 % BR	170 % BR	250 % BR
<b>Honoraires paramédicaux</b>			
Auxiliaires médicaux dont infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, pédicures-podologues	100 % BR	170 % BR	250 % BR
Psychologues adhérents au dispositif MonPsy <sup>(5)</sup>	100 % BR	100 % BR	100 % BR
<b>Analyses et examens de laboratoire</b>			
Remboursés par l'AMO	100 % BR	170 % BR	250 % BR
Non remboursés par l'AMO <sup>(6)</sup>	50 % FR	50 % FR	50 % FR
<b>Actes d'imagerie</b>			
Médecins signataires DPTM	100 % BR	170 % BR	250 % BR
Médecins non signataires DPTM	100 % BR	150 % BR	200 % BR
<b>Actes techniques médicaux et de chirurgie</b>			
Médecins signataires DPTM	100 % BR	170 % BR	250 % BR
Médecins non signataires DPTM	100 % BR	150 % BR	200 % BR
Actes de télésurveillance médicale	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Participation du patient <sup>(1)</sup>	Frais réels	Frais réels	Frais réels
<b>Médicaments</b>			
Médicaments à Service Médical Rendu important	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Médicaments à Service Médical Rendu modéré	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Médicaments à Service Médical Rendu faible	100 % BR	100 % BR	100 % BR
<b>Matériel médical</b>			
Accessoires, appareillages, orthopédie et autres prothèses remboursées par l'AMO (hors auditives, dentaires, optiques, capillaires et mammaires)	125 % BR	170 % BR	250 % BR
Prothèses capillaires et implants mammaires remboursés par l'AMO	100 % BR + 250 € (forfait par année civile et par bénéficiaire)	100 % BR + 250 € (forfait par année civile et par bénéficiaire)	100 % BR + 250 € (forfait par année civile et par bénéficiaire)

Vos garanties 2025	BASE	CONFORT	CONFORT +
<b>SOINS COURANTS (Suite)</b>			
<b>Transports</b>			
Transports prescrits remboursés par l'AMO	100 % BR	100 % BR	100 % BR
<b>DENTAIRE</b>			
Soins, actes et consultations	125 % BR	200 % BR	275 % BR
Orthodontie remboursée par l'AMO	150 % BR	225 % BR	325 % BR
<b>Soins et prothèses 100 % Santé (tels que définis réglementairement). Panier de remboursement défini selon la localisation dentaire et le matériau utilisé Le professionnel de santé a l'obligation de vous proposer au moins un équipement « 100% santé » et d'établir un devis.</b>			
Prothèses	Frais réels	Frais réels	Frais réels
<b>Prothèses hors 100 % Santé Panier de remboursement selon la localisation dentaire et le matériau utilisé</b>			
<b>Panier à honoraires maîtrisés - Actes soumis à des honoraires limités de facturation</b>			
Inlays onlays	230 % BR	300 % BR	380 % BR
Prothèses	250 % BR	380 % BR	550 % BR
<b>Panier à honoraires libres</b>			
Inlays onlays	230 % BR	300 % BR	380 % BR
Prothèses	250 % BR	380 % BR	550 % BR
<b>Actes non remboursés par l'AMO</b>			
Implantologie - Forfait par an et par bénéficiaire	300 €/implant	425 €/implant	500 €/implant
Parodontologie - Forfait par an et par bénéficiaire	300 €	400 €	400 €
Prothèses - Forfait par an et par bénéficiaire	-	160 €	400 €
Orthodontie non remboursée par l'AMO - Forfait par an et par bénéficiaire	-	-	400 €
<b>OPTIQUE</b>			
<b>1 monture et 2 verres tous les deux ans de date à date pour les adultes et enfants de 16 ans et plus (période ramenée à un an en cas de renouvellement anticipé prévu à l'article L 165-1 du Code de la sécurité sociale). 1 monture et 2 verres tous les ans de date à date pour les enfants de moins de 16 ans. Possibilité de combiner des équipements de Classe A et Classe B (verres classe A + monture classe B, et inversement)</b>			
<b>Équipements 100% santé (tels que définis réglementairement) (verres et/ou monture) Classe A Le professionnel de santé a l'obligation de vous proposer au moins un équipement « 100% santé » et d'établir un devis.</b>			
Monture	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Verres : tous types de correction	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Prestations d'appairage <sup>(7)</sup>	Frais réels	Frais réels	Frais réels
<b>Équipements hors 100 % Santé (verres et/ou monture) Classe B - Tarifs libres</b>			
Monture	70 €	85 €	100 €
Verre simple	50 €	60 €	100 €
Verre complexe	80 €	100 €	150 €
Verre très complexe	110 €	140 €	210 €
Autres prestations sur verres et monture : filtres, prismes et adaptation de la prescription	100 % BR	100 % BR	100 % BR
<b>Lentilles</b>			
Lentilles remboursées par l'AMO - Forfait par an et par bénéficiaire	100 % BR + 120 €	100 % BR + 150 €	100 % BR + 220 €
Lentilles non remboursées par l'AMO - Forfait par an et par bénéficiaire	120 €/an	150 €/an	220 €/an
Chirurgie réfractive non remboursée par l'AMO - Forfait par an, par œil et par bénéficiaire	205 €/œil	295 €/œil	510 €/œil

Vos garanties 2025	BASE	CONFORT	CONFORT +
<b>AIDES AUDITIVES</b>			
Une aide auditive tous les 4 ans par oreille de date à date			
Équipement 100 % Santé (tels que définis réglementairement) Classe I - Soumis à des prix limites de vente Le professionnel de santé a l'obligation de vous proposer au moins un équipement "100 % Santé" et d'établir un devis.			
Aides auditives	Frais réels	Frais réels	Frais réels
<b>Équipement hors 100 % Santé Classe II - Tarifs libres</b>			
Aides auditives jusqu'à 20 ans inclus <sup>(8)</sup> et/ou atteint de cécité	1400 €	1680 €	1680 €
Aides auditives plus de 20 ans	400 €	700 €	1500 €
Accessoires, entretien, piles, réparations	100 % BR	100 % BR	100 % BR + 50 €
<b>NAISSANCE</b>			
Allocation naissance <sup>(9)</sup>	230 €	380 €	530 €
<b>BIEN ÊTRE ET PRÉVENTION</b>			
Actes de prévention	Oui	Oui	Oui
Acupuncteurs, auriculothérapeutes, biokinésie, chiropracteurs, étioopathes, hypnose médicale, méthode Mézières, mésothérapeutes, micro-kinésithérapie, ostéopathes, TENS neurostimulations électriques transcutanées, réflexologues, sophrologues <sup>(10)</sup>	80 € par année civile et par bénéficiaire	120 € par année civile et par bénéficiaire	140 € par année civile et par bénéficiaire
Psychomotriciens, ergothérapeutes <sup>(10)</sup>	35 € par séance et par bénéficiaire dans la limite de 10 séances par année civile	35 € par séance et par bénéficiaire dans la limite de 10 séances par année civile	35 € par séance et par bénéficiaire dans la limite de 10 séances par année civile
Diététiciens, psychologues <sup>(10)</sup>	35 € par séance et par bénéficiaire dans la limite de 5 séances par année civile	35 € par séance et par bénéficiaire dans la limite de 5 séances par année civile	35 € par séance et par bénéficiaire dans la limite de 5 séances par année civile
Pilules et patchs contraceptifs prescrits non remboursés par l'AMO	60 € par année civile et par bénéficiaire	60 € par année civile et par bénéficiaire	60 € par année civile et par bénéficiaire
Vaccins prescrits non remboursés l'AMO (uniquement injections)	110 € par année civile et par bénéficiaire	110 € par année civile et par bénéficiaire	110 € par année civile et par bénéficiaire
Ostéodensitométrie non remboursée par l'AMO <sup>(6)</sup>	50 % FR	50 % FR	50 % FR
<b>SERVICES +</b>			
Itelis : avantages tarifaires optique et audio	Inclus	Inclus	Inclus
Medaviz : téléconsultation 24 h/24, 7 j/7	Inclus	Inclus	Inclus
deuxiemeavis.fr : service d'accès à l'expertise médicale en ligne	Inclus	Inclus	Inclus
Livmed's : livraison de médicaments à domicile	Inclus	Inclus	Inclus
Méta-Coaching : programmes de coaching santé en ligne	Inclus	Inclus	Inclus
Salvum : formation en ligne aux 1ers secours	Inclus	Inclus	Inclus
Protection juridique santé	Inclus	Inclus	Inclus

<b>BR</b> : Base de Remboursement	<b>OPTAM</b> : Option de Pratique Tarifaire Maîtrisée	<b>TM</b> : Ticket Modérateur
<b>SS</b> : Sécurité Sociale	<b>PMSS</b> : Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale	<b>FR</b> : Frais Réels
<b>RO</b> : Régime Obligatoire	<b>DPTM</b> : Dispositif de Pratique Tarifaire Maîtrisée	<b>DE</b> : Dépense Engagée
<b>SMR</b> : Service Médical Rendu	<b>AMO</b> : Assurance Maladie Obligatoire (part Régime Obligatoire)	<b>AMC</b> : Assurance Maladie Complémentaire (part Mutuelle)

**Soins à l'étranger : les prestations exprimées en forfait, prenant en charge des actes non remboursés par l'Assurance Maladie Obligatoire, n'ouvrent droit à aucun remboursement de la Mutuelle si les actes ont été engagés à l'étranger.**

Sauf mention contraire, la Mutuelle intervient sur les actes, produits, séjours remboursés par l'AMO, et pour les forfaits ou plafonds, il faut entendre une prise en charge par année civile et par bénéficiaire. Les dépassements d'honoraires liés au non-respect du parcours de soins ne sont pas pris en charge. La Mutuelle se réserve le droit de demander des pièces justificatives complémentaires pour verser la prestation. Les pourcentages s'appliquent sur la base de remboursement de la Sécurité sociale dans la limite des dépenses réelles et dans le respect du parcours de soins. Le total des remboursements est exprimé y compris RO.

En fonction du type d'acte, les prestations sont définies par rapport à la Nomenclature Générale des Actes Professionnels (NGAP), à la Classification Commune des Actes Médicaux (CCAM) ou à la Tarification à l'Activité (TAA).

Le taux du régime général de la Sécurité sociale peut varier en fonction de la situation personnelle (en cas d'A.L.D. par exemple) ou du régime obligatoire d'affiliation (Régimes spéciaux), sans que cette variation au titre ALD ou régimes spéciaux ne puisse être répercutée sur le montant total de remboursement.

- (1) Pour les actes techniques médicaux supérieurs à 120 €.
- (2) Pour les établissements non conventionnés, dans la limite du tarif d'autorité du Code de la Sécurité Sociale.
- (3) Prise en charge de la chambre particulière avec ou sans nuitée (= ambulatoire) . Dans la limite des tarifs signés par convention. Durée illimitée en Médecine et Chirurgie. Durée limitée à : 60 jours par année civile en Psychiatrie, 90 jours par année civile en Soins de suite et réadaptation, maison de repos et convalescence et en maison d'enfants à caractère sanitaire, 240 jours par année civile en centre agréé de rééducation.
- (4) Nuitée, repas pour un accompagnant sur présentation de factures dédiées à la restauration ou à l'hébergement et du bulletin d'hospitalisation. Limité à 30 jours par année civile.
- (5) Ouvert aux personnes de plus de 3 ans (enfants, adolescents et adultes) et valable chez les psychologues partenaires du dispositif « Mon soutien psy », diplômés dans leur spécialité et inscrits aux registres officiels de l'Assurance maladie. Dans la limite de 12 séances par an, avec une première séance qui est un entretien d'évaluation et entre 1 à 11 séances de suivi psychologique (50 €/séance). Ce nombre est adapté aux besoins et déterminé par le psychologue. Garantie uniquement disponible dans les « contrats responsables ».
- (6) Limité à 115 € par année civile et par bénéficiaire.
- (7) Prestation appliquée lorsqu'un équipement comporte des verres de corrections différentes.
- (8) Jour d'anniversaire des 20 ans inclus dans la garantie « Aide auditive moins de 20 ans et/ou atteint de cécité ».
- (9) Versée une fois par enfant sur le dossier de la mère ou à défaut du père, sur présentation de l'acte de naissance sans obligation d'inscription de l'enfant.
- (10) Praticiens titulaires d'un diplôme d'État reconnu dans leur spécialité et inscrits au répertoire ADELI.

**Ce dispositif est mutualisé dans le cadre d'une coassurance Santé mise en place par les organisations paritaires de la Branche professionnelle. Les mutuelles co-assureurs du régime sont présentées dans les Conditions Générales et la Notice d'Information.**

**Assureur de la garantie Santé - Mutuelle Ociane** - Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité. N° Siren 434 243 085. Siège social : 35, rue Claude-Bonnier 33054 Bordeaux CEDEX.

**Matmut** - Mutuelle assurance des travailleurs mutualistes - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 66, rue de Sotteville 76100 Rouen.

Les statuts de la Mutuelle Ociane Matmut sont disponibles sur matmut.fr.

**Matmut Protection Juridique** - Prestation réalisée par Matmut Protection Juridique - Société du Groupe Matmut - SA au capital de 7 500 000 € entièrement libéré, 423 499 391 RCS Rouen. Entreprise régie par le Code des assurances.

Siège social : 66, rue de Sotteville 76100 Rouen.

**Itelis** est une marque d'Isea. Isea SA à directeur et conseil de surveillance au capital de 5 452 135,92 € - Immeuble « Le Diapason » - 218, avenue Jean-Jaurès 75916 Paris CEDEX 19 - 440 358 471 RCS Paris.

**Medaviz** - Service mis en oeuvre par Podalire - SAS au capital de 79 920 €, inscrite au RCS de Paris sous le n° Siren 807 414 024. Siège social : 10, rue de Penthièvre 75008 Paris. Le service doit faire l'objet d'une utilisation raisonnable.

**Deuxiemeavis.fr** - La plateforme web www.deuxiemeavis.fr est éditée par la société Carians - Société par Actions Simplifiée (SAS) au capital social de 109 230 €, inscrite au RCS de Paris sous le n° Siren 803 657 717. Siège social : 1, boulevard Pasteur 75015 Paris.

**Livmed's** - Société par Actions Simplifiée (SAS) au capital social de 67 114 €, inscrite au RCS de Nice sous n° 881 600 456. Siège social : 1, avenue de Suède 06000 Nice.

Coaching santé délivré par **Méta-Coaching** - SAS au capital social de 383 299 €, inscrite au RCS de Paris sous le n° Siren 513 782 003. Siège social : 65, rue Saint-Charles 75015 Paris.

**Salvum** - Formation en ligne de secourisme - SAS au capital social de 451 520 €, inscrite au RCS de Meaux sous le n° Siren 801 777 541. Siège social : 1, avenue Christian-Doppler 77700 Serris.

	BASE	CONFORT	CONFORT +
<b>H HOSPITALISATION</b>			
<b>Forfait journalier hospitalier (hébergement)</b>			
Prix moyen pratiqué	20 € (15 € en service psychiatrique)	20 € (15 € en service psychiatrique)	20 € (15 € en service psychiatrique)
Remboursement Sécurité sociale	0 €	0 €	0 €
Remboursement <b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>Frais réels</b>	<b>Frais réels</b>	<b>Frais réels</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Chambre particulière (sur demande du patient)</b>			
Prix moyen pratiqué	Non connu (NC)	Non connu (NC)	Non connu (NC)
Remboursement Sécurité sociale	0 €	0 €	0 €
Remboursement <b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>15 €</b>	<b>45 €</b>	<b>70 €</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>Selon la dépense</b>	<b>Selon la dépense</b>	<b>Selon la dépense</b>
<b>Séjours avec actes lourds en secteur privé - Exemple d'une opération chirurgicale de la cataracte</b> L'hôpital public inclut la rémunération des praticiens dans les frais de séjour, alors que leurs honoraires sont facturés séparément dans le secteur privé			
<b>Frais de séjour</b> En secteur privé			
Prix moyen pratiqué	835,60 €	835,60 €	835,60 €
Remboursement Sécurité sociale	811,60 €	811,60 €	811,60 €
Remboursement <b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>24 €</b>	<b>24 €</b>	<b>24 €</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Honoraires médecins secteur 2 (adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)</b> Opération en secteur privé : honoraires chirurgien			
Prix moyen pratiqué	434 €	434 €	434 €
Remboursement Sécurité sociale	271,70 €	271,70 €	271,70 €
Remboursement <b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>95,10 €</b>	<b>162,30 €</b>	<b>162,30 €</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>67,20 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Honoraires médecins secteur 2 (non adhérents OPTAM ou OPTAM-CO)</b> Opération en secteur privé : honoraires chirurgien			
Prix moyen pratiqué	473 €	473 €	473 €
Remboursement Sécurité sociale	271,70 €	271,70 €	271,70 €
Remboursement <b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>40,76 €</b>	<b>135,85 €</b>	<b>201,30 €</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>160,54 €</b>	<b>65,45 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Séjours sans actes lourds en hôpital public - Exemple d'un suivi d'une pneumonie ou pleurésie pour un patient de plus de 17 ans</b> L'hôpital public inclut la rémunération des praticiens dans les frais de séjour, alors que leurs honoraires sont facturés séparément dans le secteur privé			
<b>Frais de séjour</b> En secteur public			
Prix moyen pratiqué	3541 €	3541 €	3541 €
Remboursement Sécurité sociale	2832,80 €	2832,80 €	2832,80 €
Remboursement <b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>708,20 €</b>	<b>708,20 €</b>	<b>708,20 €</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>U SOINS COURANTS</b>			

	BASE	CONFORT	CONFORT +
<b>SOINS COURANTS</b>			
<b>HONORAIRES MÉDECINS SECTEUR 1 (GÉNÉRALISTES ET SPÉCIALISTES)</b>			
<b>Exemple : consultation médecin traitant généraliste pour un patient de plus de 18 ans</b>			
Prix moyen pratiqué	30 €	30 €	30 €
Remboursement Sécurité sociale	19 €	19 €	19 €
Remboursement <b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>9 €</b>	<b>9 €</b>	<b>9 €</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>2 € de participation forfaitaire</b>	<b>2 € de participation forfaitaire</b>	<b>2 € de participation forfaitaire</b>
<b>Exemple : consultation pédiatre pour enfant de 2 à 6 ans</b>			
Prix moyen pratiqué	35 €	35 €	35 €
Remboursement Sécurité sociale	24,50 €	24,50 €	24,50 €
Remboursement <b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>10,50 €</b>	<b>10,50 €</b>	<b>10,50 €</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Exemple : consultation médecin spécialiste pour un adulte de plus de 18 ans</b>			
Prix moyen pratiqué	37 €	37 €	37 €
Remboursement Sécurité sociale	23,90 €	23,90 €	23,90 €
Remboursement <b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>11,10 €</b>	<b>11,10 €</b>	<b>11,10 €</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>2 € de participation forfaitaire</b>	<b>2 € de participation forfaitaire</b>	<b>2 € de participation forfaitaire</b>
<b>HONORAIRES MÉDECINS SECTEUR 2 (ADHÉRENTS OPTAM OU OPTAM-CO)</b>			
<b>Exemple : consultation pédiatre pour enfant de 2 à 6 ans</b>			
Prix moyen pratiqué	50 €	50 €	50 €
Remboursement Sécurité sociale	24,50 €	24,50 €	24,50 €
Remboursement <b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>17,50 €</b>	<b>25,50 €</b>	<b>25,50 €</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>8 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Exemple : consultation médecin spécialiste pour un adulte de plus de 18 ans</b>			
Prix moyen pratiqué	54 €	54 €	54 €
Remboursement Sécurité sociale	23,90 €	23,90 €	23,90 €
Remboursement <b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>17,50 €</b>	<b>28,10 €</b>	<b>28,10 €</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>12,60 € dont 2 € de participation forfaitaire</b>	<b>2 € de participation forfaitaire</b>	<b>2 € de participation forfaitaire</b>
<b>HONORAIRES MÉDECINS SECTEUR 2 (NON ADHÉRENTS OPTAM OU OPTAM-CO)</b>			
<b>Exemple : consultation pédiatre pour enfant de 2 à 16 ans</b>			
Prix moyen pratiqué	62 €	62 €	62 €
Remboursement Sécurité sociale	16,10 €	16,10 €	16,10 €
Remboursement <b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>6,90 €</b>	<b>13,80 €</b>	<b>29,90 €</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>39 €</b>	<b>32,10 €</b>	<b>16 €</b>

	BASE	CONFORT	CONFORT +
<b>SOINS COURANTS (Suite)</b>			
<b>Exemple : consultation médecin spécialiste pour un adulte de plus de 18 ans</b> (gynécologie obstétrique, ophtalmologie, dermatologie...)			
Prix moyen pratiqué	67 €	67 €	67 €
Remboursement Sécurité sociale	14,10 €	14,10 €	14,10 €
Remboursement <b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>6,90 €</b>	<b>13,80 €</b>	<b>29,90 €</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>46 € dont 2 € de participation forfaitaire</b>	<b>39,10 € dont 2 € de participation forfaitaire</b>	<b>23 € dont 2 € de participation forfaitaire</b>
<b>Matériel médical</b> Paire de béquilles			
Prix moyen pratiqué	26,18 €	26,18 €	26,18 €
Remboursement Sécurité sociale	14,64 €	14,64 €	14,64 €
Remboursement <b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>11,54 €</b>	<b>11,54 €</b>	<b>11,54 €</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>

<b>OPTIQUE</b>			
<b>Équipement 100 % Santé - Classe A</b>			
<b>Forfait monture et verres simples pour un adulte de 35 ans</b>			
Prix moyen pratiqué	30 + 85 €	30 + 85 €	30 + 85 €
Remboursement Sécurité sociale	5,40 + 15,30 €	5,40 + 15,30 €	5,40 + 15,30 €
Remboursement <b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>24,60 + 69,70 €</b>	<b>24,60 + 69,70 €</b>	<b>24,60 + 69,70 €</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Forfait monture et verres progressifs pour un adulte de 35 ans</b>			
Prix moyen pratiqué	30 + 180 €	30 + 180 €	30 + 180 €
Remboursement Sécurité sociale	5,40 + 32,40 €	5,40 + 32,40 €	5,40 + 32,40 €
Remboursement <b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>24,60 + 147,60 €</b>	<b>24,60 + 147,60 €</b>	<b>24,60 + 147,60 €</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Équipement à tarif libre hors 100 % Santé - Classe B</b>			
<b>Forfait monture et verres simples pour un adulte de 35 ans</b>			
Prix moyen pratiqué	146 + 220 €	146 + 220 €	146 + 220 €
Remboursement Sécurité sociale	0,03 + 0,06 €	0,03 + 0,06 €	0,03 + 0,06 €
Remboursement <b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>69,97 + 99,94 €</b>	<b>84,97 + 119,94 €</b>	<b>99,97 + 199,94 €</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>196 €</b>	<b>161 €</b>	<b>66 €</b>
<b>Forfait monture et verres progressifs pour un adulte de 35 ans</b>			
Prix moyen pratiqué	146 + 486 €	146 + 486 €	146 + 486 €
Remboursement Sécurité sociale	0,03 + 0,06 €	0,03 + 0,06 €	0,03 + 0,06 €
Remboursement <b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>69,97 + 159,94 €</b>	<b>84,97 + 199,94 €</b>	<b>99,97 + 299,94 €</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>402 €</b>	<b>347 €</b>	<b>232 €</b>

	BASE	CONFORT	CONFORT +
<b>OPTIQUE (Suite)</b>			
<b>Lentilles non remboursées par la Sécurité sociale</b> Forfait par an			
Prix moyen pratiqué	Non connu (NC)	Non connu (NC)	Non connu (NC)
Remboursement Sécurité sociale	0 €	0 €	0 €
Remboursement <b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>120 €</b>	<b>150 €</b>	<b>220 €</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>Selon la dépense</b>	<b>Selon la dépense</b>	<b>Selon la dépense</b>
<b>Chirurgie réfractive</b> Opération correctrice de la myopie - Forfait par œil et par an			
Prix moyen pratiqué	Non connu (NC)	Non connu (NC)	Non connu (NC)
Remboursement Sécurité sociale	0 €	0 €	0 €
Remboursement <b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>205 €</b>	<b>295 €</b>	<b>510 €</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>Selon la dépense</b>	<b>Selon la dépense</b>	<b>Selon la dépense</b>
<b>DENTAIRE</b>			
<b>Soins et prothèses 100 % Santé</b> Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires			
Prix moyen pratiqué	500 €	500 €	500 €
Remboursement Sécurité sociale	72 €	72 €	72 €
Remboursement <b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>428 €</b>	<b>428 €</b>	<b>428 €</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Soins hors 100 % Santé</b> Détartrage			
Prix moyen pratiqué	43,38 €	43,38 €	43,38 €
Remboursement Sécurité sociale	26,03 €	26,03 €	26,03 €
Remboursement <b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>17,35 €</b>	<b>17,35 €</b>	<b>17,35 €</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Prothèses à tarif libre hors 100 % Santé</b> Couronne céramo-métallique sur molaires			
Prix moyen pratiqué	557 €	557 €	557 €
Remboursement Sécurité sociale	72 €	72 €	72 €
Remboursement <b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>228 €</b>	<b>384 €</b>	<b>485 €</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>257 €</b>	<b>101 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Orthodontie remboursée par la Sécurité sociale</b> Traitement par semestre pour un enfant de moins de 16 ans (6 semestres maximum)			
Prix moyen pratiqué	707 €	707 €	707 €
Remboursement Sécurité sociale	193,50 €	193,50 €	193,50 €
Remboursement <b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>96,75 €</b>	<b>241,88 €</b>	<b>435,38 €</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>416,75 €</b>	<b>271,62 €</b>	<b>78,12 €</b>

	BASE	CONFORT	CONFORT +
 <b>AIDES AUDITIVES</b>			
<b>Équipement 100 % Santé - Classe I</b> Forfait aide auditive par oreille pour un adulte de 35 ans			
Prix moyen pratiqué	950 €	950 €	950 €
Remboursement Sécurité sociale	240 €	240 €	240 €
Remboursement <b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>710 €</b>	<b>710 €</b>	<b>710 €</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Équipement à tarif libre hors 100 % Santé - Classe II</b> Forfait aide auditive par oreille pour un adulte de 35 ans			
Prix moyen pratiqué	1582 €	1582 €	1582 €
Remboursement Sécurité sociale	240 €	240 €	240 €
Remboursement <b>Mutuelle Ociane Matmut</b>	<b>160 €</b>	<b>460 €</b>	<b>1260 €</b>
<b>Reste à charge</b>	<b>1182 €</b>	<b>882 €</b>	<b>82 €</b>